

Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

L'arrivée d'emplois et d'actifs qualifiés renforce quelques zones d'emploi

Les territoires ne disposent pas de la même capacité d'attractivité. Celle-ci dépend de leur situation géographique mais aussi de leur image et de leur taille. Pour comparer l'attractivité des zones d'emploi françaises entre elles, celles-ci ont été réparties en cinq groupes en fonction de leur taille.

- Les seize zones d'emploi françaises comptant chacune plus de 230 000 emplois constituent le premier groupe. En Bourgogne-Franche-Comté, aucune zone d'emploi n'atteint cette taille.
- **Belfort-Montbéliard-Héricourt, Besançon et Dijon**, les trois zones d'emploi les plus importantes de la région figurent dans le second groupe constitué de 34 zones d'emploi comprenant entre 125 000 et 230 000 emplois. Dijon et Belfort-Montbéliard-Héricourt présentent une attractivité productive supérieure à la moyenne de leur groupe : des emplois sont créés sous l'impulsion de centres de décision extérieurs et des actifs viennent occuper des emplois qualifiés. La structure très industrielle de l'appareil productif et la présence de grands établissements du secteur de la construction automobile et de la fabrication de machines et d'équipements joue un rôle d'entraînement sur l'économie locale dans la zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt. Dans celle de Dijon, les infrastructures de transport développées et la population active diplômée favorisent l'implantation et le développement d'entreprises.
L'attractivité relève davantage de facteurs résidentiels dans la zone d'emploi de Besançon, même si elle reste en deçà de la moyenne du groupe : des retraités s'y installent comme des actifs travaillant à l'étranger.
- De taille moins importante, **Chalon-sur-Saône et Auxerre** présentent une attractivité tant productive que résidentielle en dessous de la moyenne de leur groupe composé de 48 zones d'emploi. Le nombre d'emplois créés sous l'impulsion de centres de décision extérieurs est faible. Peu d'actifs qualifiés s'installent dans ces territoires, leur tissu économique proposant peu ce type d'emplois. Cet environnement peu favorable s'est aggravé avec la crise. Auxerre et Chalon-sur-Saône peinent aussi davantage que les autres zones d'emploi de taille similaire à attirer de nouvelles populations. Leur profil diffère cependant. Chalon-sur-Saône attire de nouveaux résidents actifs qui travaillent à l'étranger alors que dans la zone d'emploi d'Auxerre, le tourisme et l'installation de retraités constituent les deux composantes de l'attractivité résidentielle.
- Dans les zones d'emploi de **Nevers, Le Creusot-Montceau et Mâcon**, l'attractivité

est productive. Celle-ci se renforce entre 2008 et 2013 comparativement à la moyenne des 69 zones d'emploi qui constituent leur groupe. La population active des zones de Nevers et du Creusot-Montceau plus âgée qu'en moyenne dans la région est de nature à générer des départs en retraite et des propositions de postes. La zone d'emploi de Mâcon livre un profil différent lié à sa localisation dans l'orbite de la métropole lyonnaise. Elle attire moins d'actifs qualifiés, mais sa situation sur l'axe Rhin-Rhône est propice à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois dans des établissements contrôlés par un siège extérieur. Dans le même groupe, **Vesoul** et **Lons-le-Saunier** se caractérisent par des attractivités productive et résidentielle faibles. Les taux de création d'établissements entre 2011 et 2013 sont parmi les plus faibles des zones d'emploi régionales. Ces territoires attirent également peu d'actifs qualifiés, même si leur positionnement relatif s'est amélioré depuis 2008.

3 Une attractivité en retrait pour Auxerre et Chalon-sur-Saône

Évolution du positionnement relatif des zones d'emploi entre 2008 et 2013

	Zones d'emploi	Emplois productifs attirés	Emplois qualifiés attirés	Retraités attirés	Nouveaux résidents travaillant à l'extérieur	Emplois touristiques
Groupe 1	Dijon	↗	→	↘	→	→
	Belfort-Montbéliard-Héricourt	↗	→	→	→	→
	Besançon	↘	↘	→	↗	↘
Groupe 2	Chalon-sur-Saône	↘	↘	↘	→	→
	Auxerre	↘	↘	↘	→	→
Groupe 3	Mâcon	↗	↘	→	↘	→
	Nevers	↗	→	↘	→	↘
	Le Creusot-Montceau	→	→	↘	→	↗
	Vesoul	→	↗	↗	→	↘
	Lons-le Saunier	→	↗	↘	↗	↘

Note de lecture : pour chacun des indicateurs, l'évolution du positionnement relatif de chaque zone d'emploi est observée au sein du groupe de zones dont elle relève entre 2008 et 2013. La flèche ascendante ↗ signifie que le positionnement de la zone au sein de son groupe s'est amélioré en 2013 par rapport à celui de 2008, le symbole → signifie qu'il s'est maintenu, la flèche descendante ↘ signifie qu'il s'est dégradé.

Sources : Insee, Sirene, Lifi, Clap 2011 et 2012, DADS 2013, Recensements de la population 2008 et 2013 ; ACOSS 2013

Quinze zones d'emploi de la région figurent parmi les 154 de France métropolitaine regroupant moins de 35 000 emplois. Sur ces territoires, l'attractivité productive est étroitement liée à des événements économiques ponctuels comme la création ou la reprise d'un établissement.

En termes de créations d'emplois décidées par un centre de décision extérieur à la zone, **Chatillon**, **Beaune**, **Dole**, **Sens** et **Montbard** se classent en 2013 dans le premier quart des zones d'emploi de leur groupe.

D'un point de vue résidentiel, la situation géographique mais aussi l'image qu'ils véhiculent aident certains territoires. Les retraités s'installent dans le Morvan réputé pour son cadre de vie agréable et le faible coût du logement. Le travail frontalier stimule l'installation de navetteurs dans les zones de **Morteau et de Pontarlier**, à proximité de la Suisse. Les emplois liés aux séjours des touristes pèsent 8,8 % de l'emploi total dans la zone de Beaune renommée pour ses vignobles et son

patrimoine contre une moyenne de 5 % dans son groupe. Les zones d'emploi du **Morvan**, de **Saint-Claude** (stations de ski) et d'**Avallon** (cathédrale de Vézelay) sont davantage orientées vers le tourisme vert, culturel et sportif.

Mention :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N°11
consultable en ligne : www.insee.fr/bfc rubrique publications

Contact :



Chantal PRENEL
Attachée de presse
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.05 Mél : dr25-communication-externe@insee.fr